

M. SMITH (*Calgary-Sud*): Voilà qui est bien dit. Personne ici ne voudrait que l'on adopte cette pratique. Nous cherchons seulement à déterminer ce qu'on nous sert en fait d'émissions canadiennes, et s'il y aurait lieu d'augmenter le nombre de ces émissions. Vous savez que les stations privées ont aussi leur rôle à jouer dans ce domaine, et qu'elles diffusent une assez bonne quantité d'émissions canadiennes?

M. BUSHNELL: Certainement.

M. SMITH (*Calgary-Sud*): Radio-Canada prend-elle des mesures pour s'assurer que les stations privées accordent une place suffisante aux émissions canadiennes, et tient-on compte, à ce propos, des stations privées?

M. BUSHNELL: Sans aucun doute. Nous rencontrons deux fois par année nos stations de télévision affiliées, et nous discutons ces questions à fond avec elles.

M. JENNINGS: Si je puis me permettre d'intervenir, il existe aussi un comité consultatif sur les programmes, composé de représentants des stations privées et de Radio-Canada, qui discute les questions de programmation.

Le PRÉSIDENT: Depuis quand ce comité existe-t-il?

M. JENNINGS: Depuis un peu plus de deux ans, je pense; à peu près deux ans et demi.

M. McINTOSH: Vous avez dit qu'une émission américaine d'une demi-heure coûte de 4,000 à 5,000 dollars. Que vous coûterait une émission du même genre réalisée au Canada?

M. BUSHNELL: Probablement trois fois autant.

M. TREMBLAY: Dans la première partie de votre rapport, j'ai relevé les mots "éducation relativement aux émissions scolaires". Que signifie cette expression?

M. JENNINGS: Dans les émissions scolaires, à la radio par exemple, nous travaillons depuis des années en collaboration et en consultation avec le Conseil consultatif national sur les émissions scolaires. Pour les émissions provinciales, nous élaborons les programmes en consultation avec les ministères provinciaux de l'instruction publique, ainsi qu'avec le conseil national sur les émissions scolaires.

A la télévision, en 1955-1956, nous avons eu deux séries d'émissions scolaires, organisées à titre d'expérience. Mais nous n'avons pas renouvelé l'expérience depuis. Nous avons prêté notre concours aux gouvernements du Manitoba et de la Nouvelle-Écosse pour la tenue de ces expériences. Nous n'avons aucune émission comparable au réseau français.

Le PRÉSIDENT: Dans le même ordre d'idées, avez-vous déjà fait l'essai de programmes éducatifs en circuit fermé? Je veux parler de raccorder plusieurs écoles à un même professeur.

M. JENNINGS: Nous nous sommes contentés jusqu'ici d'étudier ces diverses techniques afin de déterminer la meilleure façon d'utiliser la télévision pour seconder les professeurs. Certains sont très enthousiastes pour cette méthode d'enseignement à distance et considèrent que c'est le meilleur moyen de venir en aide aux instituteurs.

M. TREMBLAY: J'aimerais poser une question à M. Ouimet.

(Il continue en français.)